



# BOURSES D'EXCELLENCE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

## OBJECTIFS

Ces bourses ont pour objectif d'encourager la recherche dans les champs d'expertise du Centre interuniversitaire d'études québécoises. Elles visent à soutenir les nouveaux étudiants qui se sont inscrits ou s'inscriront durant l'année 2021 aux programmes de cycles supérieurs en études québécoises (maîtrise ou doctorat) à l'UQTR ([www.uqtr.ca/dshu](http://www.uqtr.ca/dshu)) et dont le projet se rattache aux axes de recherche du CIEQ ([www.cieq.ca](http://www.cieq.ca)).

## MONTANT DES BOURSES

Bourses de doctorat : **10 000 \$**

Bourses de maîtrise : **5 000 \$**

## ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'étudiant doit :

- être dirigé par un membre régulier du CIEQ-UQTR et être inscrit à temps complet à partir de l'hiver 2021, de l'été 2021 ou de l'automne 2021 au programme de maîtrise ou de doctorat en études québécoises
- démontrer que son projet de recherche correspond à l'un ou l'autre des trois grands axes de la recherche au CIEQ :
  - Les gens : les populations et leurs milieux
  - Les ressources : les moyens d'existence et les stratégies
  - Les régulations : la norme, l'usage et la marge

Les candidatures seront évaluées anonymement par un comité formé à cette fin. Le comité d'évaluation se réserve la possibilité de ne pas offrir de bourses s'il estime que la qualité des dossiers présentés n'est pas suffisamment relevée.

Ces bourses ne sont pas cumulables avec celles des grands organismes subventionnaires (comme le CRSH, le FRQSC, etc.), mais elles peuvent être combinées avec les bourses *Universalis causa* de l'UQTR ([www.uqtr.ca](http://www.uqtr.ca)). L'attribution des bourses et leur montant est sujet à changement, sous réserve des disponibilités budgétaires du CIEQ-UQTR.

Elles seront versées en deux temps, aux sessions d'hiver 2022 et d'hiver 2023, sauf dans le cas d'une inscription à la maîtrise à l'hiver 2021. Les versements seront alors effectués à l'hiver 2022 et à l'automne 2022.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comprendre:

- une lettre d'intention d'une page précisant notamment le type de bourse demandée ainsi que le nom du directeur ou de la directrice d'études pressenti(e)
- deux lettres de référence transmises directement par courrier électronique à l'adresse : [cieq@uqtr.ca](mailto:cieq@uqtr.ca)
- une copie des relevés de notes du baccalauréat et, le cas échéant, de la maîtrise
- un curriculum vitæ détaillé
- une description du projet de recherche de deux pages comprenant la problématique, la méthodologie envisagée, le lien avec la programmation du centre ainsi qu'une bibliographie d'une page en annexe

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- L'excellence du dossier de l'étudiant, soit les notes universitaires ; les prix, les bourses et les autres distinctions ; les réalisations en recherche (publications, communications scientifiques, etc.) ; l'expérience pertinente de travail, le cas échéant
- La qualité du projet de recherche
- L'intérêt et la pertinence scientifiques du projet de recherche en regard de la programmation du CIEQ

## DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Le dossier complet devra être transmis au plus tard le **1<sup>er</sup> juin 2021 à 17 h** à l'adresse suivante : [cieq@uqtr.ca](mailto:cieq@uqtr.ca)

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Yvan Rousseau ([cieq@uqtr.ca](mailto:cieq@uqtr.ca)).